

Session de formation 2018

Guide initiation à la charpente

Justification d'éléments simples aux Eurocodes

Vendredi 1^{er} juin 2018
Lempdes (63)
Maison de la Forêt et du Bois

Formation organisée en partenariat avec le FCBA.



Pré-requis: avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

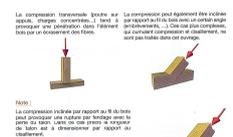
Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'avoir une vision périphérique des principes généraux et des différentes grandeurs qui régissent les calculs d'éléments simples en construction bois. Des abaques de justification seront fournis au cours de la formation.

Programme : 1 journée (7 heures)

- **Connaissances générales sur le matériau bois utilisé en structure**
- **Fonctionnement d'une pièce en flexion ou en compression et introduction aux Eurocodes.**
 - Notions de Résistance des Matériaux.
 - Flèche.
 - Fluage.
 - Critères de dimensionnement.
 - Facteurs d'influence.
- **Les différentes charges.**
 - Charges permanentes.
 - Charges climatiques.
 - Charges d'exploitations.
- **Vérification de quelques cas courants : présentations et exercices**
 - Solivage.
 - Chevêtre.
 - Pannes.
 - Chevrons.
 - Poteaux.

Exercices sur cas courants



Guide initiation à la charpente remis en fin de stage

2. CHARGES

2.1. Quelques définitions

Les charges sont de deux types : réparties ou ponctuelles (concentrées). C'est à dire réparties sur une partie de la surface.



Les charges uniformément réparties sont représentées schématiquement par une ligne (poutre).

Pour le calcul d'une poutre en flexion, on transforme la charge par mètre carré en charge par mètre linéaire de la poutre.

Les charges concentrées sont représentées par un point (charge ponctuelle). Elles sont représentées par une charge ponctuelle (charge concentrée) appliquée sur une surface limitée par un rectangle.

On utilisera également comme unité de force, le déca-newton (dN), qui correspond exactement à la force due à la gravité sur un kilogramme (1 kg) : 1 dN = 10 N = 10⁻¹ kN (soit 10 fois moins que le newton).

On les voit l'influence de la durée d'application de la charge sur la résistance d'un élément comme le fait de décrire une charge en fonction de leur variation dans le temps.

Charges permanentes : Avoir plus de 10 ans (sans impact).

Charges variables : celles qui ne sont pas permanentes.

Paramètre	Unité	Valeur
Charge caractéristique	dN/m	10
Charge de calcul	dN/m	15
Charge de calcul	dN/m	20
Charge de calcul	dN/m	25
Charge de calcul	dN/m	30
Charge de calcul	dN/m	35
Charge de calcul	dN/m	40
Charge de calcul	dN/m	45
Charge de calcul	dN/m	50
Charge de calcul	dN/m	55
Charge de calcul	dN/m	60
Charge de calcul	dN/m	65
Charge de calcul	dN/m	70
Charge de calcul	dN/m	75
Charge de calcul	dN/m	80
Charge de calcul	dN/m	85
Charge de calcul	dN/m	90
Charge de calcul	dN/m	95
Charge de calcul	dN/m	100



Session de formation 2018

Guide initiation à la charpente

Justification d'éléments simples aux Eurocodes

Vendredi 1^{er} juin 2018
Lempdes (63)
Maison de la Forêt et du Bois

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par :
- des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prix

320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales.

420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 12.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00025** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79

Florence Malhière/Neige : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle.
- Présentation Power point.
- Exercices sur cas courants.
- Paper-board.
- Vidéoprojecteur.

Session de formation 2018

Guide initiation à la charpente

Justification d'éléments simples aux Eurocodes

Vendredi 1^{er} juin 2018
Lempdes (63)
Maison de la Forêt et du Bois

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

Guide initiation à la charpente - Justification d'éléments simples aux Eurocodes

Vendredi 1^{er} juin 2018

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

participera à la formation le 1^{er} juin 2018

Nombre de participants :

Montant :€

Niveau d'instruction (scolarité)

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3^{ème})
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 à 250 salariés
- Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant

Objectifs visé par la formation

- Sans objet - premier accès à l'emploi
- Développement / Elargissement des compétences
- Adaptation des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature

Session de formation 2018

Guide initiation à la charpente

Justification d'éléments simples aux Eurocodes

Vendredi 1^{er} juin 2018
Lempdes (63)
Maison de la Forêt et du Bois

Formateurs : M. Merz
Domaine d'intervention : Expert charpente bois
Situation actuelle : Salarié FCBA.
Expérience : Données non disponibles à ce jour
Compétences : Données non disponibles à ce jour



Formations réalisées en partenariat avec le réseau des interprofessions :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :



Fibois AuRA est membre de :

